

N° 223

# SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 8 avril 1975.

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

*portant modification des dispositions du Code électoral  
relatives à l'élection des sénateurs,*

TRANSMIS PAR

M. LE PREMIER MINISTRE

A

M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

---

(Renvoyé à la Commission des Lois constitutionnelles, de Législation, du Suffrage universel, du Règlement et d'Administration générale sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le Règlement.)

---

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5<sup>e</sup> législ.) : 1416, 1498 et in-8° 228.

Sénateurs. — Elections - Code électoral.



## TABLEAU ANNEXE

### NOMBRE DE SENATEURS REPRESENTANT LES DEPARTEMENTS

DEPARTEMENTS	NOMBRE DE SENATEURS
<i>Remplacer dans l'énumération :</i>	
Corse .....	2
<i>par :</i>	
Corse du Sud.....	1
Haute-Corse .....	1

Vu pour être annexé au projet de loi adopté par l'Assemblée Nationale dans sa séance du 3 avril 1975.

Le Président,

*Signé* : Edgar FAURE.